

Agreste Basse-

Données Normandie

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Les agriculteurs respirent mieux

En 2010, la situation s'améliore pour les agriculteurs bas-normands. Certes la récolte de céréales n'a pas été exceptionnelle, mais les aléas climatiques ont frappé rudement les autres producteurs de la planète et les prix ont flambé. Certes, la sécheresse a été douloureuse pour les prairies et les fourrages et le coût des matières premières s'est renchéri, mais le prix du lait a pu remonter sensiblement. La production de viande, quant à elle, augmente fortement.

Sécheresse, incendies, inondations... en 2010, les principaux pays producteurs de blé ne furent guère épargnés par les aléas climatiques. Au final, la récolte mondiale de **céréales** fut nettement moins abondante qu'en 2009. Les céréaliers bas-normands, épargnés au même titre que leurs homologues français, ont ainsi pu profiter d'un marché porteur pour vendre leur récolte à un prix élevé. Le prix du blé s'est envolé dès le début de l'été, passant de 125 € la tonne à 225 € en l'espace d'un mois et demi. Fin décembre, il atteignait même 260 € la tonne.

En Basse-Normandie, les agriculteurs ont assolé un peu plus de surfaces en **blé** qu'en 2009 (+ 1,1 %). La sécheresse qui a frappé le territoire national a moins touché la région, notamment la Manche où les rendements ont été excellents. Du fait de la baisse des rendements ornaïs, le rendement moyen régional est resté du même ordre qu'en 2009 (7,6 t/ha) quand le rendement national reculait à 7,2 t/ha. Au total, la production bas-normande de blé est restée stable. Mais seuls les céréaliers qui n'avaient pas vendu leur production sur le marché à terme avant l'été

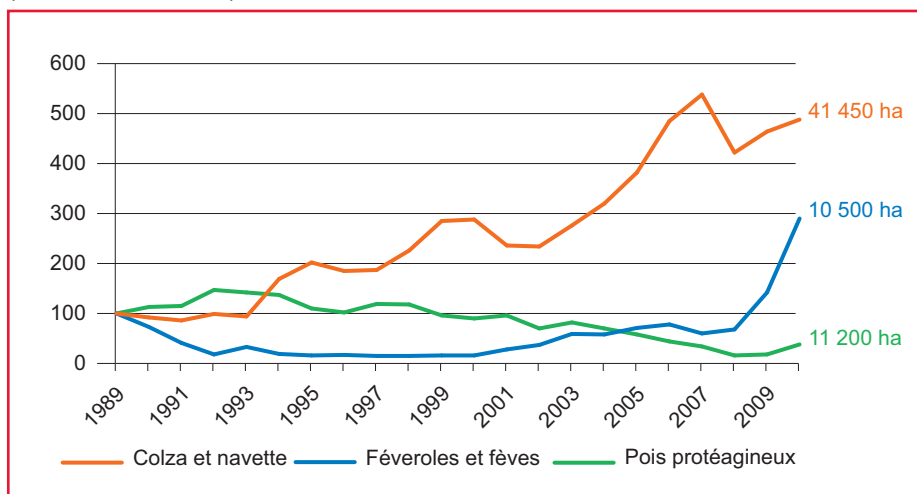
ont pu profiter pleinement de la hausse des cours.

L'année des protéagineux

Les **protéagineux** auront été la culture en vogue en 2010. En effet, en 2009, l'Europe a incité financièrement les agriculteurs à augmenter leurs semis de protéagineux (*cf. encadré*) dans un souci environnemental. Fin

2009, l'assolement de protéagineux a plus que doublé pour atteindre une surface totale de 21 700 ha, équitablement répartis entre pois et féveroles. Malheureusement les rendements n'ont pas été à la hauteur des espérances pour les féveroles dont la production n'a augmenté « que » de 46 %, tandis que celle des pois était multipliée par deux.

Évolution de la production d'oléo-protéagineux depuis 1989 (base 100 en 1989)



Source : Agreste - DRAAF Basse-Normandie - Statistique Agricole Annuelle

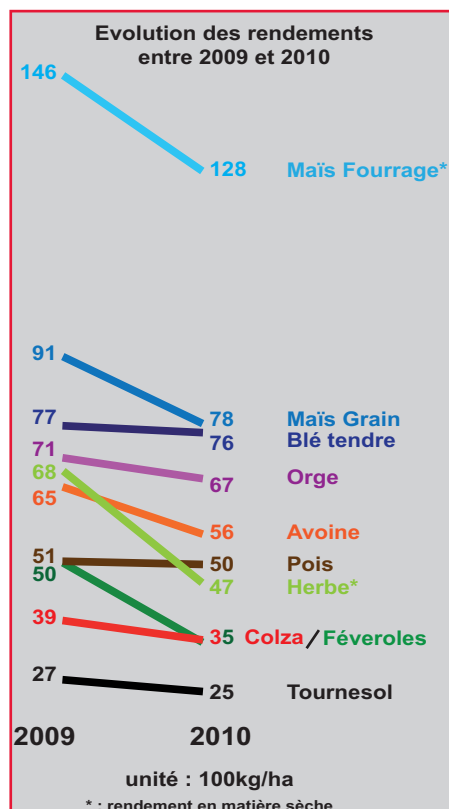
Côté **oléagineux**, les surfaces en **colza** ont gagné 2 000 ha (+ 5,2 %), poursuivant ainsi leur progression entamée l'an dernier. Mais là encore, les rendements n'ont pas suivi et la production s'est affaïssée de 10 %.

L'extension des surfaces de cultures oléo-protéagineuses s'est faite au détriment des surfaces en **orge**, en **avoine** et en **maïs**. Mais contrairement au blé, ces trois cultures ont davantage souffert des conditions météorologiques. La baisse des surfaces et des rendements ont fait lourdement chuter les productions : de - 16 % pour l'orge et - 45 % pour l'avoine. La production de matière sèche de maïs fourrage, plus répandue que le maïs grain, a, quant à elle, reculé de 14 %.

De même, la production de **betteraves** s'est réduite de 14 % dans la région en raison de rendements bien inférieurs à l'an dernier.

L'herbe manque, le prix du lait grimpe

Enfin, dans une région d'élevage comme la Basse-Normandie, la productivité des **prairies** a été calamiteuse, à un niveau jamais atteint depuis vingt ans. On a perdu 20 % de rendement par rapport à 2009 et la production de matière sèche a reculé d'un tiers. Cette chute a été moins sensible au niveau national. Le **maïs fourrage** qui nourrit lui aussi le cheptel bovin a également souffert de la sécheresse. Sa production a chuté de manière presque aussi sensible que l'herbe.



Source : Agreste - DRAAF Basse-Normandie - Statistique Agricole Annuelle

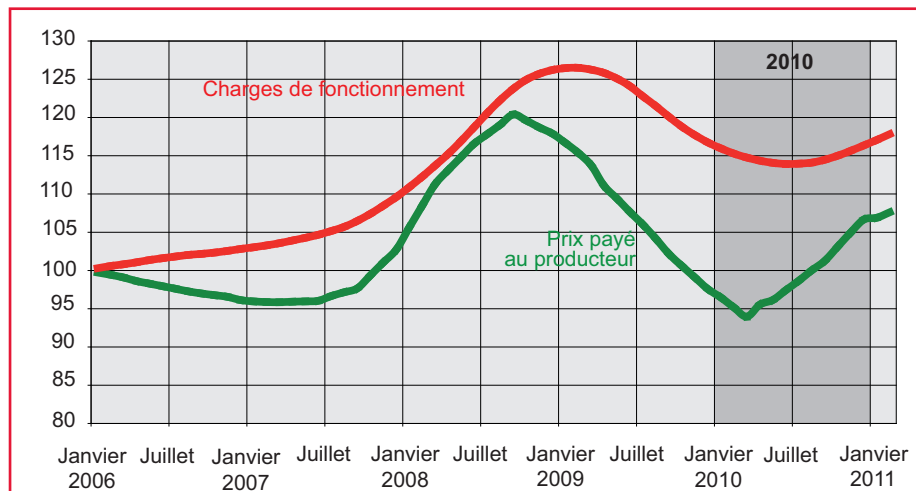
Les éleveurs d'herbivores ont donc du faire face en 2010 à des problèmes d'alimentation de leurs cheptels. La baisse de la production de fourrages les a conduit à puiser dans leurs réserves fourragères et à acheter de la paille à un prix élevé, augmentant ainsi leurs coûts de production dès la fin 2010. De plus, le renchérissement de l'énergie a pesé sur le coût des charges de fonctionnement, réparties à la hausse dès le milieu de l'année. Le coût de l'alimentation animale s'en est aussi ressenti. Heureusement, en 2010, le prix du **lait** a été revalorisé. En moyenne sur l'année, les producteurs ont vendu leur lait à l'industrie à 330 € les 1 000 litres contre 300 € en 2009, soit un gain de 10 %. Fin 2010, le prix du lait avait même atteint 347 €. Depuis le début de l'année 2011, la progression semble néanmoins ralentie.

Parallèlement à la hausse du prix du lait, avec 2 246 millions de litres, la collecte laitière a progressé de 8 % en 2010, revenant ainsi à des volumes proches de 2007. Cet accroissement de volume est entièrement le fait d'une hausse de productivité des **vaches laitières**. En effet, grâce à la hausse de quotas de 2010, les éleveurs ont conservé leur cheptel de vaches laitières, alors qu'ils le réduisaient chaque année. En vingt ans, le troupeau laitier a d'ailleurs perdu près d'un quart de ses têtes. Au cours des deux dernières décennies, le troupeau de **vaches allaitantes**, ou nourrices, s'est étoffé quant à lui, dans la même proportion mais il reste encore près de trois fois plus modeste que celui des vaches laitières. En 2010, le cheptel allaitant s'est accru de 1,8 %. Au total, les vaches constituent 37 % du **troupeau bovin** bas-normand qui s'élève à 1 672 000 têtes en 2010, en baisse de 1,2 % par rapport à 2009. Avec le recul du cheptel, la production de **viande bovine** a sensiblement augmenté en 2010 (+ 5,6 %), avec notamment un accroissement des abattages de génisses de plus de 10 %. Loin derrière la Bretagne et tout près de Rhône Alpes, la Basse-Normandie est la 3^e région pour l'abattage de viande bovine avec plus de 373 000 têtes abattues en 2010.

Le **cheptel porcin** continue de perdre des effectifs en 2010 (- 4,1 %). Cette baisse tendancielle dure depuis dix ans, même si le nombre de porcins avait légèrement augmenté en 2009. Il en est de même du **cheptel ovin** (- 1 000 têtes, - 1 %).

Comparaison des évolutions du prix du lait payé au producteur et du prix des charges de fonctionnement

Moyenne glissante sur 12 mois - base 100 : janvier 2006



Sources : DRAAF Basse-Normandie - Enquête annuelle laitière
Insee - Indice Ipampa

Surfaces mises en valeur par les exploitations agricoles en 2010

Hectares

	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Superficie	Évolution 2010/2009 %	Superficie	Évolution 2010/2009 %	Superficie	Évolution 2010/2009 %	Superficie	Évolution 2010/2009 %
Surface agricole utilisée (des exploitations) dont Surfaces toujours en herbe	1 220 900	- 1	381 200	- 1	440 400	- 1	399 300	- 1
Terres arables dont	525 000	- 7	159 400	- 5	205 600	- 9	160 000	- 7
Céréales dont	691 600	5	219 700	2	233 700	8	238 200	4
Céréales dont	276 400	- 2	103 900	- 5	56 500	5	116 000	- 2
Blé tendre	202 600	1	81 000	0	38 400	5	83 200	0
Orge	40 200	- 11	15 300	- 21	7 100	6	17 800	- 7
Oléagineux	43 400	6	18 900	7	1 600	41	22 900	3
Protéagineux	21 700	108	13 500	82	1 000	186	7 200	167
Cultures fourragères dont <i>Maïs fourrage</i>	184 600	- 5	41 800	- 2	89 000	- 9	53 800	- 2
Jachères	181 900	- 5	41 800	- 2	89 000	- 9	51 100	- 1
Autres cultures	7 100	- 8	3 400	- 15	600	0	3 100	0
	158 400	26	38 200	11	85 000	35	35 200	22

Source : Agreste - DRAAF Basse-Normandie - Statistique Agricole Annuelle 2010 provisoire

Les productions bovines en 2010

Forte hausse de la production de viande

	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Quantité	Évolution (en %) 2010/2009	Quantité	Évolution (en %) 2010/2009	Quantité	Évolution (en %) 2010/2009	Quantité	Évolution (en %) 2010/2009
Total bovins présents au 31 décembre (en têtes)	1 636 290	- 1,2	408 000	- 0,6	759 666	- 1,3	468 624	- 1,6
dont vaches laitières	448 900	- 0,1	105 400	0,2	238 000	0,1	105 500	- 0,6
dont vaches allaitantes	166 200	1,8	54 800	1,5	50 400	2,9	61 000	1,1
Production annuelle de gros bovins (en tonnes)	153 100	6,1	34 800	6,9	67 000	5,4	51 300	6,4
dont vaches de réforme	56 200	1,9	14 500	3,2	26 200	2,4	15 500	0,0
dont génisses de viande	18 600	11,1	4 900	11,6	7 800	8,7	5 900	14,1
dont mâles de 6 mois à 2 ans (taurillons)	55 000	6,8	9 800	7,5	22 400	4,9	22 800	8,5
dont mâles de 2 ans et plus (bœufs)	23 400	11,0	5 700	11,9	10 600	12,0	7 100	8,9
Livraisons de lait à l'industrie (en hectolitres)	25 816 500	5,0	6 022 300	5,2	13 527 400	5,6	6 266 800	3,5

Source : Agreste - DRAAF Basse-Normandie - Statistique Agricole Annuelle 2010 provisoire

Production des principales cultures

Les protéagineux gagnent du poids

Milliers de tonnes

	Basse-Normandie			Calvados			Manche			Orne		
	2009	2010	Évol. %	2009	2010	Évol. %	2009	2010	Évol. %	2009	2010	Évol. %
Blé tendre	1 547,5	1 538,3	- 0,6	661,7	656,1	- 0,9	263,8	283,7	7,5	622,0	598,6	- 3,8
Orge	320,3	269,1	- 16,0	141,0	109,2	- 22,5	41,4	39,2	- 5,2	137,9	120,7	- 12,5
Avoine	59,8	32,6	- 45,5	18,6	11,5	- 38,1	3,4	3,3	- 2,5	37,9	17,8	- 53,0
Maïs grain	144,9	93,6	- 35,4	35,2	23,4	- 33,5	67,2	39,0	- 42,0	42,5	31,2	- 26,6
Triticale	52,5	58,5	11,5	13,2	14,9	12,7	13,9	14,6	5,2	25,4	29,1	14,4
Colza	153,0	146,0	- 4,6	67,0	68,0	1,5	3,8	4,9	29,3	82,2	73,0	- 11,2
Tournesol	4,1	4,8	16,4	1,0	1,3	25,0	0,0	0,0	-	3,1	3,5	13,6
Féveroles	25,7	36,8	43,0	21,7	27,3	25,6	0,6	1,4	117,1	3,3	8,1	141,7
Pois protéagineux	26,8	56,0	108,8	16,8	29,6	76,1	0,8	2,8	252,5	9,2	23,5	156,2
Maïs fourrage*	2 799,3	2 424,8	- 13,4	636,2	548,1	- 13,9	1 443,0	1 253,7	- 13,1	720,0	623,0	- 13,5

* Matière sèche

Source : Agreste - DRAAF Basse-Normandie - Statistique Agricole Annuelle 2010 provisoire

Les bienfaits des protéagineux

Les protéagineux appartiennent à la famille des légumineuses. Ils sont utilisés comme fourrage pour nourrir le bétail. Ces plantes présentent trois grands avantages.

D'abord, les protéagineux offrent une alimentation plus équilibrée au bétail. Ils sont riches en protéines – d'où leur nom – et en amidon et apportent donc davantage d'azote que les graminées. Ensuite, ils concourent à l'équilibre du commerce extérieur car ils remplacent les tourteaux de soja, importés d'Amérique. Enfin, ils contribuent à l'environnement. En effet, grâce à un système racinaire abritant des bactéries qui fixent l'azote atmosphérique, les agriculteurs n'ont pas besoin d'épandre des engrais en excès. Les nappes sont ainsi moins pol-

luées par les nitrates. De plus, la structure du sol s'en trouve améliorée pour l'année suivante.

C'est pourquoi l'Union européenne incite depuis longtemps les agriculteurs à cultiver des protéagineux. Elle leur verse une prime de 55,57€/ha pour qu'ils plantent des pois, des féveroles ou du lupin doux. Depuis 2010, en application d'une nouvelle disposition de la PAC, ils perçoivent une prime supplémentaire non seulement pour les surfaces ensemencées avec l'une de ces trois plantes mais aussi si ils sèment de la luzerne, du trèfle ou du sainfoin, trois légumineuses fourragères. Une enveloppe de 40 millions d'euros est mobilisée pour financer ce dispositif en France.

La Manche, premier département français pour le poireau

La Basse-Normandie est une région légumière. Mais elle ne le doit qu'au département de la Manche car la production de légumes est confidentielle dans les deux autres départements, à part les oignons dans le Calvados. Cette production se répartit sur trois bassins légumiers : le Val de Saire, la côte Ouest et la baie du Mont-Saint-Michel.

La Manche est ainsi le 1^{er} département français de production de poireaux avec 18 % de la production nationale. Elle se situe juste derrière le Nord, pour celle de navets (18 % également). Ces deux légumes sont cultivés pour moitié dans la région du Val de Saire.

La production de légumes en 2010

Tonnes

	Basse-Normandie	Manche	
	Production	Production	%/France
Choux-fleurs	14 080	12 500	3,8
Poireaux	30 350	29 200	18,1
Laitues	11 825	10 850	3,9
Chicorées frisées	960	940	2,0
Chicorées scaroles	3 208	2 560	6,6
Carottes	60 842	54 980	10,4
Navets potagers	11 145	10 830	17,8

Source : Agreste - DRAAF Basse-Normandie - Statistique Agricole Annuelle 2010 provisoire

La carotte est aussi une spécialité manchoise, surtout localisée sur la côte ouest, sur les sols sablonneux de la région de Créances et dans la baie du Mont-St-Michel. La Manche est le 3^e département français pour la production de carottes (10 %), derrière la Gironde et les Landes. Mais l'interdiction par l'Europe d'utiliser le *dichloropropène*, une molécule phytosanitaire pour protéger

les légumes, pourrait compromettre l'avenir de la filière. Enfin, la Manche est aussi un des tout premiers producteurs de salades et de choux-fleurs.

Deux groupements de producteurs organisent le marché légumier bas-normand : Agrial (Coopérative agricole et agroalimentaire) et GPLM (Groupement des producteurs de légumes de la Manche).

Agreste Basse-Normandie

n°44 - juillet 2011 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL

Rédacteur en chef : Pascal CAPITAINÉ

Rédacteur : Pascal CAPITAINÉ

Composition, impression : SRISE

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1951-0411

www.agreste.agriculture.gouv.fr

http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2011

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Directeur : Yves GEFFROY

SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION

STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

6, boulevard du Général Vanier - BP 95181

14070 CAEN CEDEX 5

Tél : 02.31.24.97.41 - Fax : 02.31.24.97.00

